

Zoom sur ...

... sur le [Rapport sur les adolescents et les jeunes : Afrique de l'Ouest et du Centre du Fonds des Nations-Unis pour la population \(UNFPA\)](#)

La population de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) est majoritairement jeune, plus de 64 % de la population ayant moins de 24 ans. Le rapport examine différents aspects de la vie des jeunes allant de la santé à l'égalité des sexes en passant par l'accès à l'éducation et à l'emploi.. Le présent Zoom se focalisera sur la question de l'emploi des jeunes de 15 à 24 ans.

❖ **Taux de chômage élevé chez les jeunes au sens de l'OIT en Afrique occidentale et centrale**

Selon la définition de l'OIT, le chômage désigne la part de la population active qui est sans travail mais disponible et à la recherche d'un emploi. Les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler pendant la période de référence qui : a) étaient sans travail, c'est-à-dire sans emploi salarié ou non salarié ; b) étaient actuellement disponibles pour travailler ; et c) cherchaient un emploi. En termes de part de la population active en Afrique de l'Ouest et du Centre, **seuls 43 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans travaillent, selon des données de 2017 de l'OIT.** Les taux de chômage chez les jeunes (15-24 ans) sont inférieurs à 30 % dans la plupart des pays, ce qui s'explique en partie en raison d'un nombre élevé de jeunes dans le secteur informel.

❖ **Des disparités entre les pays à faible revenu (PFR) et les pays à revenu intermédiaire (PRI)**

Les PFR ont tendance à se caractériser par un faible taux de chômage officiel pouvant être attribué à une grande part de l'emploi agricole saisonnier. Les faibles taux d'emploi vont de pair avec les taux d'emploi très vulnérables, notamment chez les travailleurs qui sont à leur propre compte. Les PRI ont tendance à rendre compte de taux de chômage plus élevés (souvent parmi les personnes avec un plus haut niveau d'éducation), de participation sur le marché du travail plus bas et d'emploi dans le secteur plus formel.

❖ **Des inégalités entre les jeunes face à l'emploi**

Le niveau scolaire et le sexe déterminent les opportunités de travail. La région ayant le taux de parité entre les sexes dans l'enseignement primaire le plus bas au monde (0,93), soit 9 filles scolarisées pour 10 garçons), les bases sur lesquelles s'appuyer pour développer des compétences spécialisées sont fragiles chez les filles. Il s'agit d'un des principaux facteurs qui contribuent au taux élevé de chômage des jeunes femmes avec une moyenne de 13%.

❖ **L'enseignement et la formation techniques et professionnels délaissés**

En 2012, les programmes de formation technique et professionnelle ne représentaient que 6 % du total des inscriptions dans l'enseignement secondaire dans la région, une légère baisse de 7 % en 1999. Le nombre de programmes de l'EFTP a nettement diminué dans les années 1980. En moyenne, seulement 2 à 6 % des budgets éducatifs sont consacrés à la formation technique et professionnelle.

Pays	Taux d'activité chez les jeunes de 15 à 24 ans	Taux de chômage des jeunes hommes	Taux de chômage des jeunes femmes
Bénin	42,3%	4,7%	5,6%
Burkina Faso	51,7%	5,5%	12,8%
Cap-Vert	34,5%	16,1%	20,5%
Côte d'Ivoire	35,2%	2,8%	4,9%
Gambie	40,6%	9,2%	17,4%
Guinée	43,6%	6,7%	4,6%
Guinée-Bissau	49,8%	10,9%	12,3%
Mali	60,4%	16,8%	19,4%
Mauritanie	31,7%	17,2%	21,3%
Niger	71,5%	0,8%	0,2%
Sénégal	41,3%	5,2%	5,9%
Togo	63,0%	3,4%	2,2%

Le G5 Sahel étudie un projet de chemin de fer

Lors de leur 5^{ème} sommet ordinaire tenu le 5 février 2019 à Ouagadougou, les chefs d'États du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) ont instruit le secrétariat permanent de réaliser une étude de faisabilité d'un projet de « chemin de fer du G5 Sahel » sur ses fonds propres. Le Secrétariat permanent du G5 Sahel (SP/G5S) est ainsi à la recherche d'un bureau d'étude pluridisciplinaire spécialisé en infrastructures ferroviaires pour la réalisation de cette étude. Un avis à manifestation d'intérêt a été lancé dans ce but début mars 2019, l'objectif global étant de déterminer les caractéristiques techniques, administratives, juridiques et financières des aménagements projetés, par une harmonisation avec les sections des rails existants.

Fort dynamisme agricole et industriel de la zone UEMOA

[Les secteurs agricoles et agroindustriels ont participé à la croissance économique de 6,8% de la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine lors de l'année 2018.](#) En effet la production vivrière a atteint les 65 Mt sur la saison 2018/2019 notamment avec une hausse de 15,4% de la production céréalière grâce à une bonne pluviométrie. Les productions de rentes sont aussi en progression avec des tonnages supérieurs à la moyenne des 5 dernières années pour les cultures de cacao, coton, arachides et café. L'indice de production industrielle de produits alimentaires et de boisson a progressé de 14,5%.

BURKINA FASO

Le Canada est le premier investisseur privé du pays

En marge de la convention annuelle de Prospectors & Developers Association of Canada (PDAC) qui s'est tenue du 3 au 6 mars 2019 à Toronto, au Canada, l'Ambassadeur du Burkina Faso au Canada, a fourni quelques éléments sur les relations canado-burkinabè. Ainsi, le Canada serait le premier investisseur privé étranger au Burkina Faso, essentiellement dans le secteur minier avec 6 mines (sur 12 en production) détenues par des sociétés canadiennes. Le Canada serait également présent dans le secteur de l'impression (fabrication de pièces d'identité, passeports, et timbres par la Canadien Bank Note) et dans les domaines de la santé et de l'éducation où il serait le premier partenaire du Burkina Faso. Enfin, le Canada aurait récemment signé une convention de 5 Mds FCFA (7,6 M EUR) sous la forme d'un appui budgétaire pour les trois prochaines années.

Poursuite du plan solaire régional du West African Power Pool (WAPP) sur le sol burkinabé

Dans le cadre du projet d'installation d'un parc solaire à vocation régionale de 150 MW au Burkina Faso, une rencontre entre experts et partenaires techniques et financiers s'est tenue le 14 mars 2019 à Ouagadougou, présidée par le ministre burkinabé de l'Énergie. Il s'agissait de déterminer la viabilité technique, économique et financière du projet et de lancer l'étude de faisabilité conduite par le cabinet allemand INTEC et pilotée par le secrétariat général du WAPP, en collaboration avec la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL).

La filiale du groupe Orange investit en faveur de l'éducation

Le 20 mars Orange a procédé à la cérémonie de lancement d'un fonds d'appui à la formation aux jeunes pour les métiers du numérique. Ce fonds, doté de 570 000 EUR sur cinq ans, attribuera des bourses d'études aux jeunes burkinabè suivant le double critère d'excellence et de conditions sociales modestes. Le 21 mars, Orange a également posé la première pierre d'un lycée scientifique d'excellence à Bobo Dioulasso, entièrement financé et équipé par Orange pour un coût total de 860 000 EUR, qui sera donné au Conseil régional des Hauts-Bassins.

COTE D'IVOIRE

Mise en attente de la norme sur le cacao durable et traçable

[Le Conseil du café-cacao et le Ghana cocoa board, les organes de régulations de la filière cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana, ont décidé de retarder la mise en place de la norme ISO 34101.](#) Cette annonce fait suite à l'accord de coopération entre les deux pays sur toutes les questions de

l'économie cacaoyère. Cette norme sur le cacao durable et traçable reposait sur quatre axes : i) le développement de systèmes de gestion durable, ii) une performance relative aux aspects économiques, sociaux et environnementaux, iii) une exigence de traçabilité, iv) une exigence sur le système de certification. Pour mémoire, ces deux pays représentent, à eux seuls, plus de 60% de la production mondiale de cacao.

Renforcement de la capacité de production de la centrale d'Azito

Le ministre du Pétrole, de l'énergie et des énergies renouvelables a officiellement mis en service la première unité à gaz basée sur la technologie MXL2 dans la centrale d'Azito (propriété du britannique CDC et du norvégien Norfund). Pour la première fois, cette technologie est installée en Afrique et devrait permettre une réduction de 9000 t des émissions de CO2 et l'amélioration des rendements entrainerait une économie de 3 Mds F CFA (4,6 M EUR) pour l'Etat ivoirien. Cette « phase IV » de l'agrandissement de la centrale devrait permettre d'atteindre une capacité de 700 MW d'ici 2020, soit 30% de la puissance installée en Côte d'Ivoire.

Lancement du Système intégré de gestion des impôts en Côte d'Ivoire (SIGICI)

[Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du budget et du portefeuille de l'Etat a officiellement lancé le Système Intégré de gestion des impôts \(SIGICI\)](#). Cette plateforme garantit un mécanisme de rapprochement bancaire automatisé avec une sécurisation des procédures d'encaissement et de génération des quittances sécurisées.

Coûts des exonérations accordées à fin décembre 2018

[Selon le gouvernement, les exonérations fiscales et douanières se chiffrent globalement à 341,5 Mds FCFA \(521 M EUR\), à fin décembre 2018](#). Elles affichent une réduction de 5,2% par rapport au niveau enregistré en 2017. Le montant des exonérations accordées au cours de l'année 2018 au titre de la fiscalité de porte représente 64,5% des dépenses fiscales contre 35,5% pour celles liées à la fiscalité intérieure. Les secteurs d'activité ayant majoritairement bénéficié des exonérations demeurent principalement l'industrie et les services.

Basculement en mode budget-programme dès le 1^{er} janvier 2020.

[Le gouvernement vient d'annoncer que le 1^{er} janvier 2020 marquera le basculement effectif de la Côte d'Ivoire vers la gestion budgétaire en mode budget-programme](#). Le processus de mise en œuvre du projet avance bien, avec la mise en place d'un cadre juridique adéquat et la conception des outils de gestion ainsi que la formation des acteurs clés du système. Pour mémoire, le budget-programme est un mode de gestion des finances publiques initié par l'UEMOA, avec pour objectif d'insuffler une plus grande cohérence entre les objectifs de développement et les allocations budgétaires. Il se caractérise par une nouvelle approche de l'élaboration et de l'exécution du budget qui met l'accent sur les priorités de moyen et long termes, associée à des objectifs de résultats. Ainsi, en lieu et place des titres, le budget sera désormais voté par programme et par dotation. Contrairement au budget annuel, le budget-programme est élaboré pour trois ans.

Stratégie 2019 du gouvernement dans le cadre de son programme avec le Millenium Challenge Corporation (MCC)

Le MCC (agence indépendante du gouvernement américain ayant pour mission la réduction de la pauvreté dans le monde à travers la croissance économique) avait publié en novembre 2018, pour chaque pays, la matrice de performance des indicateurs pour l'année 2018. Il ressort de ce rapport que la Côte d'Ivoire a enregistré 14 (sur un total de 20) indicateurs performants, portant notamment sur la bonne gouvernance, la libéralisation de l'économie et l'investissement dans les ressources humaines. En raison de ces performances qui reflètent une bonne conduite de son programme Compact, le MCC a accordé à la Côte d'Ivoire l'accès à un autre programme dénommé « programme Compact Simultané ». Ce nouveau programme est conditionné par des critères rigoureux de performance devant permettre au pays et aux autres pays africains éligibles, de développer conjointement des projets structurants de nature à assurer une croissance forte et inclusive. [Dans cette perspective, la stratégie 2019 du suivi des indicateurs est basée sur 88 réformes politiques, économiques et sociales avec pour objectif d'obtenir 20/20 indicateurs au vert, en](#)

GUINEE

Orange Guinée obtient la concession d'une licence 4G

Après plusieurs mois de négociation, Orange Guinée vient de signer avec les autorités du pays, la convention sur la 4G. L'Etat guinéen concède ainsi à l'opérateur une licence pour l'établissement et l'exploitation des réseaux de télécommunications mobiles de types 2 G, 3G et 4 G. Le coût de cette licence est de 90 M USD pour 10 ans. La convention fixe comme obligation à Orange Guinée, la couverture de tous les districts et des axes routiers et ferroviaires du pays en 2 G et 3 G, la couverture de toutes les villes, des chefs-lieux de sous-préfectures et des principaux axes ferroviaires et routiers et au moins 90 % de la population en réseau 4G. Avec cette opération, Orange Guinée conforte sa position de leader local avec 67 % de part de marché loin devant ses concurrents MTN (Sud-africain) et Cellcom (Américain).

Le ministre des Travaux publics fait le bilan de son département

Le ministre a expliqué, lors d'une conférence de presse, que plus de 2 Mds USD ont été injectés dans la construction et la réhabilitation des routes entre 2011 et 2018, pour 1136,67 km de routes nationales bitumées, 2366 km de routes réhabilitées et 540,45 kms de voiries urbaines bitumées. Si en 2010, le réseau routier guinéen était à 81% dégradé, ce taux n'était plus que de 20,3 % en avril 2018, selon le ministre.

Accord de partenariat entre l'Institut français de Guinée et l'Agence nationale de financement des collectivités (ANAFIC)

En 2017, la France s'est engagée aux côtés de la Guinée pour le financement de son Plan de développement économique et social (PNDES). A cette occasion, elle avait émis une déclaration d'intention d'apporter sur la période 2016-2020, une enveloppe de 501 M EUR à la faveur des programmes prioritaires du plan, dont 477 M EUR portés par l'AFD. A ce titre, le 25 janvier 2019, une convention de financement a été signée afin d'accompagner et de renforcer les capacités des collectivités territoriales et d'opérationnaliser l'ANAFIC. C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet que l'Institut français de Guinée et l'AFD viennent de signer une convention de renforcement des capacités en français de 175 agents communautaires répartis sur le territoire national. Cette formation dispensée par l'Institut Français de Guinée permettra aux bénéficiaires de mener à bien leur mission dans le cadre de la décentralisation de l'Etat guinéen.

Inauguration du premier tribunal de commerce

En présence de Philippe Le Houerou, Directeur général de la SFI, le Président Alpha Condé a inauguré le 20 mars 2019 le tout premier tribunal de commerce du pays. Cette cérémonie intervient 19 mois après la promulgation en septembre 2017 de la loi portant création, organisation et fonctionnement dudit tribunal. Le Président Alpha Condé a profité de cette occasion pour demander aux magistrats de faire preuve d'indépendance, d'impartialité et de célérité dans le traitement des dossiers. Le Directeur général de la SFI a quant à lui estimé que l'ouverture du tribunal de commerce marque une réelle avancée en termes d'amélioration du climat des affaires dans le pays. Pour rappel, le pays occupe le 152^{ème} rang (sur 190) au classement Doing business 2019.

MALI

3^{ème} édition du Forum économique des Jeunes Entrepreneurs (FEJE)

La 3^{ème} édition du FEJE se tient les 22 au 23 mars 2019 à Bamako. Cet évènement, initié par l'organisation des jeunes patrons du Mali (OJEP), a pour thème « La Place du numérique dans le développement de l'agrobusiness ». Créée en 2017, l'OJEP a pour objectif la promotion des jeunes opérateurs économiques maliens. Le FEJE 2019 est parrainé par le ministre de l'Economie numérique et de la communication (M. Arouna Modibo Touré). De nombreux intervenants locaux (secteur public et privé) et sous régionaux (M. Dramane Aïdara, Directeur pays de l'Organisation internationale du travail) sont annoncés pour échanger autour de nombreuses thématiques

concernant le financement et la fiscalité des PME. Le Président de l'OJPEP (M. Cheick Oumar Soumano) a récemment été invité en France dans le cadre du dernier programme d'invitation des personnalités d'avenir (PIPA 2019).

25 280 ha de terres agricoles acquis par des Maliens de la diaspora

Selon l'Office du Niger, environ 25 840 ha de terres arables ont déjà été acquis par des Maliens de l'étranger. Les superficies attribuées varient entre 5 à 5000 ha sur la base d'un bail ordinaire (30 ans) ou emphytéotique (50 ans). Ces surfaces sont dédiées à la riziculture, au maraîchage, à la sylviculture et à l'élevage. Les ressources nécessaires pour aménager un hectare de riz varient entre 1520 EUR (aménagement sommaire) et 6 000 EUR (aménagement complet). Le coût moyen d'exploitation d'un ha de riziculture est estimé à 608 EUR. Créé en 1932, l'Office du Niger est une entreprise parapublique malienne qui gère la partie occidentale du delta central du fleuve Niger. Il dispose ainsi d'un potentiel irrigable de plus de 2 M hectares de terres arables auquel les Maliens de l'étranger ont accès depuis 1994.

MAURITANIE

Tenue d'une réunion consacrée à l'exécution de la convention de partenariat entre la CEDEAO et la Mauritanie

[Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord d'association signé en mai 2017 entre la Mauritanie et la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest \(CEDEAO\) et regroupe des représentants des départements du commerce, de l'industrie et du tourisme,](#) de l'économie et des finances, du développement rural en plus de certains acteurs du secteur privé. Pour mémoire, à travers cet Accord d'association, les deux parties se sont engagées à renforcer leur coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun, notamment l'institution du libre-échange, l'application du tarif extérieur commun, la promotion de la libre circulation des personnes et le développement d'une politique commerciale commune.

NIGER

La KfW alloue à la CAIMA un fonds de roulement de 20 M EUR pour mettre de l'engrais à la disposition des producteurs

Un fonds de roulement de 13,1 Mds FCFA (20 M EUR) a été mis à la disposition de la Centrale d'approvisionnement en intrants et matériels agricoles (CAIMA) par la Banque allemande de développement (KfW). Ce fonds est notamment destiné à faciliter l'accès des producteurs nigériens aux engrais de qualité afin d'accroître leurs rendements et réduire par la même occasion les coûts des produits sur le marché. La première tranche de ce financement a permis à la CAIMA de passer une commande de 45 000 tonnes d'engrais auxquelles s'ajoutent 10 000 tonnes d'aliments de bétails pour la campagne 2019. La CAIMA est un établissement public à caractère industriel qui a pour mission d'approvisionner le pays en intrants et en matériels agricoles de qualité accessibles aux producteurs.

Le président du Niger inaugure une cimenterie de 50 Mds FCFA

Le président Issoufou Mahamadou a procédé, le 20 mars 2019, à Malbaza, à 450 km de à l'ouest de Niamey, à l'inauguration d'une cimenterie d'une capacité optimale de production de 650 000 tonnes par an, qui emploie déjà 347 personnes dont 276 nigériens auxquels s'ajoutent de nombreux emplois indirects. Ce complexe industriel dénommé Malbaza Ciment Company (MCC S.A), a été construit, grâce à la contribution financière de 50 Mds FCFA (76,2 M EUR) d'entrepreneurs privés nigériens, sur les cendres de l'ancienne Société nigérienne de cimenterie (SNC) qui n'assurait que 20% des besoins du pays. MCC, qui avait produit sa première tonne de ciment en décembre dernier, devient ainsi le premier complexe industriel privé du pays et devrait couvrir à terme 80% des besoins du marché domestique.

Un guichet unique pour le raccordement des PME au réseau électrique

La Société nigérienne d'électricité (NIGELEC) a mis en place un guichet unique pour le raccordement des PME au réseau électrique. Inauguré le 13 mars, ce service va simplifier les

procédures en fusionnant toutes les formalités : il doit permettre de réduire les coûts, mais également les délais de raccordement qui devraient passer de 3 mois à 13 jours environ.

SENEGAL

La BOAD a financé 43 projets pour 426,8 Mds FCFA (650 M EUR) en 2018

Au cours de l'année 2018, les engagements de la Banque ouest africaine de développement (BOAD) se sont chiffrés à 426,8 Mds FCFA (650 M EUR) pour 43 projets, a annoncé le 20 mars à Dakar, son président, Christian Adovelande, lors de la 112^{ème} session du Conseil d'administration de la BOAD. Depuis le démarrage de ses activités, les engagements cumulés de l'institution se sont élevés à 5 311 Mds FCFA (8 Mds EUR) pour 1 149 opérations.

La BOAD approuve la construction de l'autoroute Dakar-Saint Louis pour un montant de 27,5 Mds FCFA (42 M EUR)

Les administrateurs de la BOAD ont approuvé la construction de l'autoroute côtière Dakar-Saint Louis (section Dakar-Tivaouane sur une longueur de 63,1 km) pour un montant de 27,5 Mds FCFA (42 M EUR). L'objectif global du projet est de favoriser le développement économique, particulièrement l'agriculture, la pêche et le tourisme dans la zone du projet. Les objectifs spécifiques sont, entre autres : réduire le temps de parcours vers les grandes villes du littoral septentrional du Sénégal de 60% et réduire les coûts d'exploitation des véhicules d'environ 80% à partir de la première année de mise en service.

TOGO

Retour sur le nouveau code général des impôts

Le nouveau code général des impôts entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019 prévoit un certain nombre de dispositions visant à encadrer les opérations avec les maisons mères admises en charges déductibles pour le calcul du résultat soumis à l'IS. Parmi les principales mesures, on retiendra les limitations de déductibilité d'une part, de l'assistance technique et des frais de siège cumulés à 10% du bénéfice imposable et, d'autre part, des redevances à divers titres (brevet, marque) à 5% du CA. Les intérêts de prêts octroyés par les actionnaires sont admis en charges pour le calcul du bénéfice imposable dans la limite d'une rémunération égale au taux légal majoré de trois points. Par ailleurs, le principe de la pleine concurrence est appliqué pour l'évaluation des prix de transfert et les entreprises ont une obligation documentaire a posteriori en cas de contrôle.

Clause de non-responsabilité - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Indicateurs Pays	Bénin	BF	CV	RCI	Gambie	Guinée	GB	Mali	Mauritanie	Niger	Sénégal	Togo	UEMOA	ASS
Population (M hab.)	11,4	19,5	0,5	25,6	2,2	13,3	1,7	19,5	4,0	19,3	16,3	8,0	121,3	992,6
Macroéconomie														
PIB (Mds\$)	10,5	14,3	2,0	45,9	2	11,5	1,5	17	5,2	9,5	24,2	5,3	128,6	1 645,3
PIB / Hab (\$)	923	734	3 622	1 791	740	865	852	892	1 310	489	1 485	668	1 060	1 658
Croissance PIB réel (%)	6,0	5,9	4,3	7,4	5,4	5,8	4,5	5,1	2,5	5,3	7,0	4,7	6,4	3,1
Inflation (%)	2,3	2,0	1,0	1,7	6,2	8,2	2,0	2,5	3,8	3,9	0,4	0,4	1,8	8,6
Finances Publiques														
Déficit public (%PIB)	-4,7	-5,0	-3,1	-3,8	-2,5	-2,2	-2,6	-3,3	0,2	-5,9	-3,5	-3,2	-4,0	-4,2
Dettes publiques (%PIB)	56,8	41,2	130,0	48,8	82,8	40,4	55,3	36,9	96,5	46,3	50,4	75,7	48,3	48,5
Pression fiscale (%PIB)	13,4	17,8	22,5	16,5	17,2	12,8	11,4	14,8	20,0	14,9	18,7	17,4	16,2	-
Risque Pays ¹	B	C	B	B	-	C	-	D	D	C	B	C	-	-
Echanges														
Balance commerciale 2018 (%PIB)	-11,3	-2,6	-39,0	6,2	-35,5	-5,0	0,8	-4,3	-9,4	-12,0	-12,8	-19,6	-	-
Exportations françaises vers ² (MUSD)	207	283	30	1 334	9	194	5	374	205	170	856	344	3 573	11 015
Importations françaises depuis (MUSD) ²	4	26	0,4	950	0,2	101	3,0	11	43	270	99	18	1380	8 069
Balance courante (%PIB) 2018	-11	-9	-9	-5	-13	-21	-4	-7	-16	-16	-8	-9	-8	-3
Réserves de change (mois d'import) 2018	-	-	5	-	4	3	-	-	5	-	-	-	5	5
Aspects qualitatifs														
IDH (2018) ³	163	183	125	170	174	175	177	182	159	189	164	165	-	-
Doing Business (2019) ⁴	153	151	131	122	149	152	175	145	148	143	141	137	-	-
Environnement des affaires ⁵	C	C	C	B	-	D	-	D	D	C	B	C	-	-

Données : FMI / WEO / article IV ou revues programme sauf indications contraires

¹ Agence de notation COFACE - Estimation du risque de crédit moyen des entreprises d'un pays - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque

² Trade Map-2017

³ PNUD - Classement sur 188 pays

⁴ Banque mondiale - Classement sur 190 pays

⁵ Agence de notation COFACE - La notation comprend : i) Fiabilité et la disponibilité des comptes des entreprises ; ii) Équité et efficacité du système juridique envers les créanciers ; iii) Qualité des institutions - 8 niveaux, **A1, A2, A3, A4, B, C, D, E** dans l'ordre croissant du risque